

Quelques nouveautés sur la commune

Passage à niveau route de la Primauderie : la sécurité est primordiale.

Enfin une excellente nouvelle !

Pour sécuriser davantage ce passage à niveau, 2 nouveaux panneaux (type solaire) clignotent en permanence pour signaler impérativement un danger DONC STOP obligatoire.

Précision : Il est possible que les passages à niveau de la commune soient fermés de temps à autre lors des travaux SNCF qui sont en cours jusqu'à juillet 2025.



Porte vélo : « bouger sans polluer ».

Vous ne pourrez plus dire que l'on ne peut pas prendre le vélo pour se rendre au bourg. Maintenant vous pouvez « *bouger sans polluer* ».

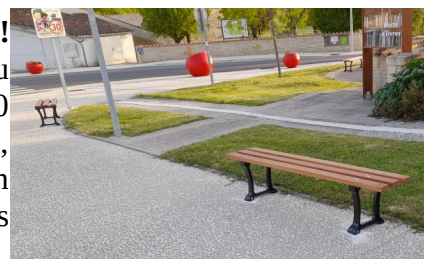
En partant des villages de la commune, vous pouvez pédaler jusqu'au bourg et maintenant vous pouvez stationner votre vélo en toute sécurité (Cadenas, attache), plus aucune inquiétude pour aller dans les services et commerces à vélo !

Plus de 10 portes vélo ont été placés tout le long du bourg.



Bancs : marche et promenade pour tous dans le bourg !

Pour votre santé, marcher sur le cheminement et trottoirs (tout au long du bourg) est fortement conseillé. De ce constat, plus de 10 bancs ont été placés dans le bourg pour se reposer si besoin, notamment pour les personnes âgées ou les personnes en difficulté de marche, voulant se rendre dans les commerces et les services administratifs.



Cendriers : un geste pour notre planète.

Plus de 10 cendriers ont été placés dans le bourg, proches des commerces et des services administratifs, en ayant comme objectif de ne plus retrouver les mégots sur les trottoirs et dans les caniveaux.

Mauvaise habitude pour certains, on jette les mégots un peu partout, dans les caniveaux, trottoirs (et pots de fleurs) si bien que ces mégots partent dans le ruisseau du Loubat.



Corbeille poubelle : la propreté est essentielle.

Suite à la mise en place de plus de 10 corbeilles poubelles sur toute la longueur du bourg, nous devrions plus trouver de déchets, papiers... sur les trottoirs du bourg.



Charrette toute bleue : Un don mis en valeur.

Il y a quelques mois, la famille du défunt DAVID Gilbert (ancien adjoint) avait donné à la commune une charrette d'autrefois. Elle est en restauration par les agents (fin des travaux prochainement), vous allez pouvoir la voir dans quelques jours (Avec des fleurs) à l'entrée du bourg (côté St Jean Y) .



Parking gare :

Un nouvel aménagement a été réalisé sur ce lieu pour enjoliver ce petit coin.



Le stade enfin conforme !

Des nouveaux projecteurs sont installés afin que le stade « Guy Madé » soit conforme lors des matchs de foot.

Nous avons 8 projecteurs, maintenant 12 nouveaux projecteurs (+ hauts, et avec économie énergie) qui éclairent en toute conformité.

Ce stade va être mis en location puisque certains stades des alentours ne sont plus en conformité, une recette financière pour faire face à l'investissement.

Un stade non conforme engage la responsabilité du maire si accident...Les élus ont choisi de garder ce stade. A suivre...

Marché gourmand et musical : Réservez le vendredi 19 juillet 2024

Comme vous le savez déjà, le marché communal a lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois.

(Publicité faite aux entrées du bourg, facebook, mairie info, site communal, affiche sur tous les panneaux des villages...)

Le 19 juillet prochain, (date à retenir), la municipalité organise un marché gourmand et musical. Vous pourrez acheter de quoi vous restaurer (avec plancha sur place...) en achetant des produits de qualité des commerçants. et vous désaltérer sur place (buvette).

Tables, bancs, seront sur place, avec musique et chansons.

La municipalité est heureuse d'organiser ce type de manifestation, mais AVEC VOUS, avec votre présence...

A ne pas manquer !

Merci de faire passer le message pour que ce premier marché gourmand soit une réussite.

Message aux parents des écoles concernant le marché.

En sortant de l'école, (16h15+++), les commerçants sont en cours d'installation mais vous pouvez avancer sur le marché.

Les commerçants seront à votre disposition dès 16h30.

Comme vous vous en doutez, le marché pourra perdurer si les clients sont au rendez-vous.

Venez remplir vos paniers à Asnières-La-Giraud

MARCHÉ COMMUNAL

1^{er} et 3^e vendredis du mois à partir de 16h30

Commerces :

- Artistiques - Chapeaux / couture
- Tatoueur - Minéraux - Adoucisseurs et autres...

Producteurs :

- Fruits / légumes- Miel - Huîtres
- Fromages / volailles- Torréfacteur café - Boucher et autres...

Place du foyer rural

Renseignements 06 70 30 74 72

RAPPEL : C'est l'été, c'est le temps des travaux !

Tout travaux sur votre propriété doit être déclaré en mairie et ensuite adressé au bureau instructeur. Ce n'est pas pour payer davantage d'impôts que je vous demande de réaliser cette démarche. (déclaration)

MAIS si vente ou succession de votre propriété, la juste valeur de votre bien sera en fonction des travaux qui ont été **déclarés et conformes**.

Exemples : vous ne paierez pas davantage d'impôts avec votre toiture saine, juste restaurée (et déclarée) que pour une maison avec une toiture endommagée, **néanmoins, la valeur de votre maison devient plus élevée**.

Vous ne paierez pas davantage d'impôts sur la propriété qui a un mûr qui l'entoure (si déclaration) qu'une propriété entourée d'un simple grillage. **Néanmoins, la valeur de votre propriété ne sera pas la même**.

Sans déclaration et conformité de vos travaux, les valeurs de vos propriétés peuvent être bien différentes lors de la vente ou succession même voir des difficultés pour vente ou succession .

J'ai déjà rencontré le cas sur la commune ,
difficulté de vente d'une habitation puisque les travaux (volets roulants) n'avaient pas été déclarés donc pas de conformité.

Précision : Davantage de surface habitable augmente la taxe foncière et non la réalisation d'un mur, la restauration d'une toiture... pose d'un portail...

Ci-dessous un schéma qui résume bien les déclarations (DP et PC)



Bien sincèrement

Le maire Christian FERRU

